

# Les maux de la RGPP

La Révision générale des politiques publiques désorganise certains services de l'État. Les personnels sont déconsidérés, leur travail dévalué. Exemple à Jeunesse et Sports.

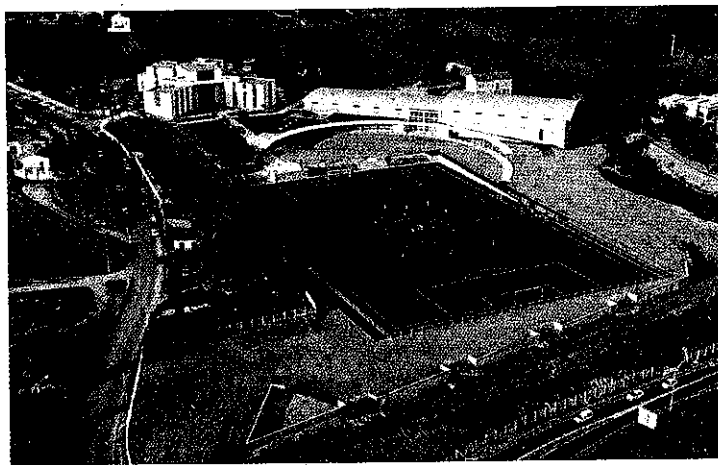
**L**a Révision générale des politiques publiques (RGPP), lancée en 2007, en est à sa deuxième phase. L'objectif de réduction massive des emplois est atteint. Mais à quel prix ? Quels sont les dégâts sociaux et humains causés par la RGPP ? Le bilan, du côté des agents, est lourd. Les remontées syndicales montrent des personnels fragilisés et des usagers désorientés, des changements imposés et des conditions de travail dégradées (déménagement des services, fermetures d'établissements, réduction des personnels placés sous pression...). Les conditions d'accueil du public sont elles aussi dégradées. Une analyse syndicale résume la situation : « le principe d'égal accès du citoyen en tout lieu du territoire national n'est-il pas mort sur l'autel de la RGPP comme d'autres principes républicains ? ». Opacité et illisibilité semblent devenues la règle. La gestion des ressources humaines n'apporte de réponse ni en terme d'affectation des moyens humains ni à ce qu'il faut bien appeler une véritable « souffrance au tra-

vail » souvent tue ou dissimulée. La remise en cause des compétences professionnelles est un choc. La Cour des Comptes, dans un récent rapport, avait dénoncé cette dérive : « La seule perspective pour les personnels est une rationalisation froide et permanente ». Le constat, du côté syndical, à Jeunesse et Sports est tout aussi sévère. La baisse constante des moyens, une logique de pensée unique incapable d'intégrer la dimension éducative conduisent à « l'abandon de missions au détriment de la protection de l'usager et du service qui lui est rendu ». Les personnels constatent que l'argument de la réduction des dépenses est mensonger. La multiplication d'organismes ou agences privés pour la gestion ou l'évaluation de dispositifs (Agence du CNDS, du Service civique, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse etc.) a non seulement un coût élevé mais induit une stratification des prises de décision au mépris de la capacité d'expertise et du sens de l'intérêt général des agents fonctionnaires de l'État.

### La RGPP : une entreprise de démantèlement

La RGPP est d'inspiration néolibérale. D'entrée de jeu, une question (une seule) a été posée : comment faire à moindre coût ? Les dégâts sociaux et humains n'ont jamais été mis en avant. Les décisions sont arrivées, le plus souvent de manière abrupte : arrêt de programmes, transfert de missions, vente d'établissements, fusion de ministères. La négociation aura été écartée, tout au long du processus. Les cabinets d'audit ont imposé des solutions parfois brutales et toujours technocratiques. Le vocabulaire du service public a cédé le pas à celui de l'entreprise. Les valeurs du service public ont été remises. Des processus d'externalisation ou de privatisation ont été mis en place. La fermeture de cinq CREPS (Centre régional d'éducation populaire et de sport) et de l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) aura été décidée au mépris des personnels, de leurs missions et des besoins exprimés. Les agents, dans de nombreux ministères, subissent des « injonctions contradictoires liées au manque de moyens, à la réduction des effectifs ou à la faisabilité d'un projet remis en cause, l'affaiblissement des règles traditionnelles de la Fonction publique (4) ». Cette inquiétude est montée d'un cran à la publication d'une circulaire du Premier ministre, datée du 26 mars 2010. Une question est posée, dans une annexe, aux ministres : « Quels sont les avantages et les inconvénients d'un démantèlement de l'Etat dans le secteur ou domaine d'activité concerné ? ». Avenu d'un démantèlement programmé à l'opposé de la nécessaire cohésion sociale.

(4) « L'Etat démantelé » de L. Bonelli et W. Pelletier (La Découverte, 2010).



Patrick Gonthier  
Isabelle Becu-Salaün \*



### SEJS ?

\* Isabelle Becu-Salaün est secrétaire générale adjointe du Syndicat de l'Encadrement de la Jeunesse et des Sports (SEJS). Le SEJS est un syndicat de l'UNSA Education.

→ <http://sejs.org>

